

GRUÈRE

Les travaux de revitalisation de la tourbière vont reprendre la semaine prochaine

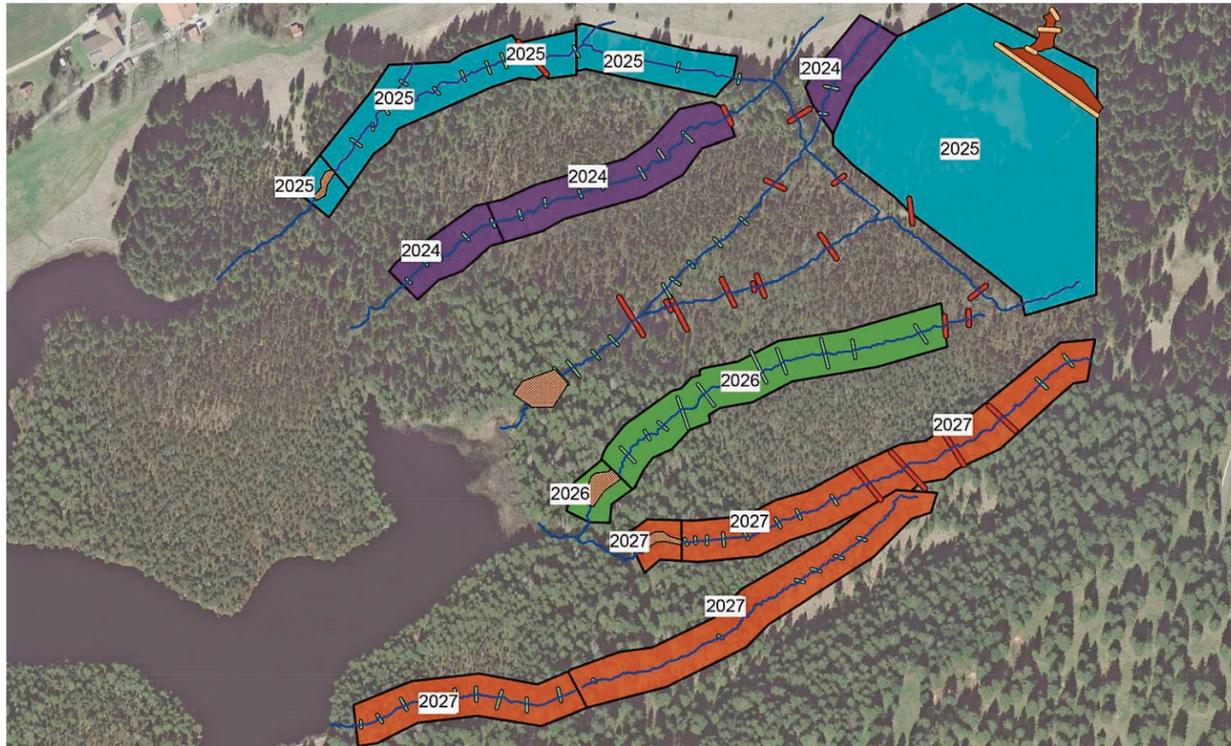
Après des premiers travaux en 2014 et en 2018, les travaux de revitalisation de la Gruère vont reprendre le 19 août, avec la neutralisation d'un nouveau drain. Devisés à plus de 5 000 000 de francs, dont 75% financés par la Confédération, ils vont s'étendre sur quatre ans.

L'étang de la Gruère a été créé au XVII^e siècle pour fournir l'énergie hydraulique permettant d'actionner un moulin, puis une scierie. Une installation qui a fonctionné jusqu'en 1952, date de l'électrification de la scierie. Afin d'alimenter l'étang, puis la scierie et le moulin, de profonds canaux de drainage ont été creusés dans le haut-marais, perturbant et asséchant ce dernier.

La tourbière, qui s'étend sur quelque 80 hectares, étant une des plus grandes d'un seul tenant de Suisse, sa sauvegarde et sa restauration sont primordiales.

Un rôle au niveau climatique

D'une part parce qu'elle constitue un écosystème précieux et fragile qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, les milieux humides abritant à eux seuls la moitié des espèces menacées du pays, comme des ba-



Le plan des travaux de restauration de la Gruère. En violet, les travaux qui seront effectués cette année. La zone en Y au centre correspond aux travaux déjà effectués lors des deux premières étapes.



Les arrêtés de protection sont sur le point de remonter au gouvernement pour approbation.

traciens, libellules et plantes carnivores.

D'autre part parce que les hauts-marais ont une importance capitale au niveau de la lutte contre le réchauffement climatique, en jouant un rôle naturel de puits de carbone.

En effet, quand il est gorgé d'eau, le milieu séquestre le gaz carbonique via la croissance des végétaux et leur accumulation dans le sol au fil du temps.

«Par contre, lorsque la tourbe n'est plus immergée, elle se

minéralise au contact de l'air et libère une quantité non négligeable de gaz carbonique», souligne le responsable du domaine nature à l'Office de l'environnement Laurent Gogniat.

Comblés et neutraliser les drains

Comme lors des premières étapes, les travaux, qui débuteront le 19 août, consisteront principalement à prélever de la tourbe à certains endroits bien choisis pour combler les

drains et neutraliser leur effet. Des palissades en bois seront enterrées en travers des drains pour retenir la tourbe mise en place.

«De plus, chaque zone de prélèvement de tourbe sera façonnée de manière à y créer un plan d'eau, ce qui favorisera la biodiversité du milieu», ajoute Laurent Gogniat.

Pour permettre aux machines de chantier de circuler et de prélever la tourbe, des coupes forestières ont été réalisées au préalable.

«En théorie, tout cela semble relativement simple, mais la sensibilité du milieu requiert des techniques de travail et des équipements très particuliers. Dans un chantier similaire en France, des machines s'étaient enfoncées dans la tourbe parce que le terrain avait été mal préparé. Il avait fallu les démonter pièces par pièces pour pouvoir les récupérer», relève Laurent Gogniat.

Ce dernier rappelle également que, si la Confédération a décidé de financer ce chantier d'envergure à hauteur de 75%, c'est parce que la tourbière de la Gruère est «absolument exceptionnelle à l'échelle nationale», notamment par sa taille.

Débloquer sur plusieurs plans

Si le volet revitalisation démarre la semaine prochaine, d'autres projets qui concernent la Gruère sont également en train de se débloquent.

Les travaux d'aménagement des sentiers autour de la Gruère, pour lesquels le canton a signé un contrat de prestation avec la commune de Saignelégier, devraient débuter prochainement.

Enfin, la démarche de légalisation de plusieurs réserves naturelles, longtemps enlisée en raison de procédures d'opposition, bouge aussi: «Les arrêtés de protection sont sur le point de remonter au gouvernement pour approbation», se réjouit Laurent Gogniat.

PASCAL JAQUET NOAILLON

Trouver des soutiens et continuer de se battre pour le cheval

ÉLEVAGE Si la prime de naissance pour les juments franches-montagnes a été maintenue après un long combat de la part du monde de l'élevage, tout n'est pas encore tout rose. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, la période de référence pour la prime n'est plus du 1^{er} janvier au 31 décembre, mais du 1^{er} juin au 31 mai. Un changement mis en place par l'Office de l'agriculture qui n'arrange pas les éleveurs, qui ont des poulains qui naissent jusqu'à fin juin-début juillet, explique la gérante de la fédération Pauline Queloz. «Pour certaines naissances, il faut parfois attendre plus d'une année avant de recevoir la prime...» fait-elle savoir.

Une seule naissance par année

Mais le vrai souci n'est pas là selon la Franc-Montagnarde. Le cœur du problème repose sur le fait que «la prime ne peut être obtenue qu'une fois entre le 1^{er} juin et le 31 mai de l'année suivante». En effet, il arrive que certaines juments poulinent deux fois sur cette période: «Nous avons quelques cas d'éleveurs qui ont fait face à cette problématique», signale Pauline Queloz. «Cela va à l'encontre de l'objectif de la prime, qui est d'encourager les éleveurs à continuer.»

Toutefois, elle ne voit pas de malveillance dans la décision de l'Office de l'agriculture. À ses yeux il s'agit avant tout «d'une méconnaissance de la réalité de l'élevage chevalin, mais c'est un défaut du système qui n'est pas volontaire».

Face à cette situation, la Fédération suisse du franches-montagnes ne fait pas cavalier seul. L'institution cherche des soutiens politiques pour faire passer ses revendications jusqu'à

l'Office de l'agriculture. Pour cela, le Marché-Concours est un rendez-vous qui a son importance: «Nous avons l'occasion d'y croiser tous nos politiciens jurassiens», indique la gérante.

L'action politique «est la plus efficace», rappelle-t-elle. En effet, les ordonnances de l'Office de l'agriculture doivent être validées par l'Assemblée fédérale, d'où l'importance de bien sensibiliser des élus du parlement sur les problématiques liées au cheval franches-montagnes.

Achats d'étalons non garantis

Un autre cheval de bataille de la fédération consiste en le maintien de l'achat d'étalons par le Haras National. Il y a quelques années, «le Haras en achetait entre trois et quatre, puis deux, puis un, et cette année ils ne devaient pas en acheter», liste Pauline Queloz. Le centre de compétences de la Confédération pour les équidés avait finalement acheté un étalon, «mais un seul n'est pas suffisant», déplore la gérante de la fédération.

Animal de compagnie ou de rente?

Enfin, la Fédération suisse du franches-montagnes voit apparaître une nouvelle problématique, concernant la désignation des chevaux franches-montagnes dans la base de données nationale. «Les chevaux sont de plus en plus catégorisés comme des animaux de compagnie et non de rente», expose Pauline Queloz.

Ce changement de statut a son importance, car un cheval classé comme animal de compagnie ne peut plus être catégorisé de nouveau comme animal de rente, notamment pour des



La question des primes pour les juments reste d'actualité.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

raisons vétérinaires: «Un animal de compagnie peut recevoir des médicaments différents», fait savoir la gérante. De ce fait, ces chevaux-là ne pourront pas être consommés comme viande.

De plus, la fédération tient à l'aspect animal de rente. Pauline Queloz estime que «le Conseil fédéral utilise le fait que le cheval des franches-montagnes est de plus en plus considéré comme un animal de compagnie comme un indice qu'il n'est plus assez utile en tant que cheval de rente. Pourtant, le Marché-Concours

montre bien que ce n'est pas le cas!» Cette problématique est encore assez peu connue des propriétaires de chevaux, regrette-t-elle. «Je comprends tout à fait le sentiment des gens qui considèrent que leur franches-montagnes est leur compagnon», tient-elle à préciser.

Ces différents combats tiennent à cœur à la Franc-Montagnarde: «Les éleveurs sont des passionnés. On continue de se battre pour maintenir des bonnes conditions de travail», plaide-t-elle en conclusion.